



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Ploumagoar

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026

Date de convocation
6 octobre 2026

Date d'affichage
6 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze du mois d'octobre à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, maire.

Présents : M. ECHEVEST, M. PRIGENT, Mme COCGUEN, M. YAHIA, Mme BOTCAZOU, Mme LOYER, M. BIHEL, Mme LE FOLL, Mme LE COTTON, Mme DRUILLENEC, Mme CHARNEAU, M. NOGE, M. COLLET, M. MONJARET, Mme EUZEN, Mme LE GOUX, M. LAQUERRE.

Pouvoirs : M. LE LAY à M. YAHIA, M. STEPHAN à Mme BOTCAZOU, M. HATTON à Mme DRUILLENEC, Mme GREZARD à M. ECHEVEST, Mme CRENN à Mme CHARNEAU, Mme LOLLIERIC à Mme LE FOLL, M. SAVINIEN à M. COLLET, M. BERTHILLOT à M. BIHEL, Mme LE LIARD à Mme LOYER, M. CHEVALIER à M. LAQUERRE, Mme GUILCHER à Mme LE GOUX.

Absents : M. BATARD

Secrétaire de séance : Mme LE FOLL

Délibération n° 2026-101 | Procès-verbal – séance du 11 septembre 2026

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2026 à l'approbation du conseil municipal, dont chaque membre a été destinataire d'une copie.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2026,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,



Yannick ECHEVEST

Le secrétaire de séance,

Mme LE FOLL